

Numéro 120

Mai 2021

FRESSINES INFOS



Mairie de Fressines
29 route de Mougou
79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil téléphonique le lundi- mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00, accueil du public et téléphonique le lundi de 13h30 à 18h15, le mardi-mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Vote du compte administratif et compte de gestion
- Vote du budget 2021
- Vote des subventions aux associations communales
- Informations des commissions
 - Affaires scolaires et de la jeunesse
 - C.C.A.S.
 - Bibliothèque
 - Environnement et sécurité
 - Voirie et bâtiments
- Tarif de la cantine aux agents
- Bilan des sapeurs pompiers
- Extension du réseau électrique

Vie associative

- Fressines en fête
- Les Baladins
- Pétanque loisirs
- Anciens élèves de l'école de Fressines

Journal de communication de la commune de FRESSINES

Edito

Dans le cadre de la fin de cette troisième période de confinement, nos enfants viennent, ce lundi 26 avril de reprendre le chemin de l'école. Nous avons encore dû nous adapter pour répondre aux nouvelles annonces et contraintes sanitaires. Merci à nos agents qui ont accepté des tâches, pendant ce confinement, en dehors de leur fiche de poste. Et maintenant ! Nous sommes encore dans l'incertitude, pour la réouverture des commerces, la fin du couvre feu et surtout le retour à une certaine liberté. Nous sommes tous impatients. Le retour à la normale passe par la vaccination massive, des crèches s'ouvrent, utilisons les.

Depuis le dernier Fressines Infos, le conseil municipal s'est réuni à trois reprises. Vous découvrirez en pages intérieures, les différentes décisions prises. Je souhaite néanmoins mettre en évidence deux décisions fortes. La première, porte sur le vote des budgets, avec un budget d'investissement offensif, dans lequel nous avons inscrit un programme ambitieux d'investissements (travaux rue des Maisons Neuves, chaussée rue des Prés, changement des huisseries à la salle des fêtes et à l'école, plafond chauffant dans une classe, aménagement d'un chemin piétonnier le long de la D7 pour traverser le Lambon...) et enfin, l'aménagement d'un bâtiment dans le bourg, rue de la Thibauderie pour un commerce et l'agrandissement du local technique, pour ces deux derniers projets Frédéric VIGNIER de Celles sur Belle a été retenu comme architecte.

La seconde décision importante

porte sur le vote des subventions de fonctionnement aux associations. Bien que les activités associatives aient été très limitées sur l'année 2020, les élus ont souhaité maintenir à toutes les associations le niveau d'aide financière. C'est un geste fort, qui a pour but de remobiliser les bénévoles de nos associations pour une reprise dès que possible.

Pour les vacances d'été, nous avons décidé de mettre en place un nouveau projet à l'intention des jeunes, le dispositif « Argent de poche ». Vous découvrirez son principe en page intérieure. Nous invitons tous les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans à postuler pour s'investir dans cette action. Nous avons dégagé un budget qui permet d'accueillir des jeunes pour 50 demi-journées. Il y aura de la place pour tous ceux qui le souhaiteront.

L'aménagement du parking derrière la mairie est terminé. Après le bitume, les peintures au sol, nos agents ont aménagé les espaces verts. Ainsi ce sont 12 places de parking dont une place PMR qui sont proposées aux visiteurs du commerce « Le Fressinois » et de la mairie.

L'agrandissement de notre bibliothèque est également terminée. Elle est ouverte au public depuis la mi avril. Une grande pièce, des couleurs modernes, un éclairage parfait, une partie enfants, une partie adultes en font un lieu très agréable pour les bénévoles, mais aussi pour tous les visiteurs. Nous vous invitons à venir découvrir ce lieu aux heures d'ouverture qui vous sont rappelées ci après.

Vous trouverez en intercalaire une feuille intitulée « Vivre ensemble à Fressines », ce document recense les principales règles à respecter pour garder un cadre de vie agréable sur la commune. Ce n'est pas un document moralisateur, il rappelle simplement la réglementation sur huit causes de conflits potentiels. Ce document de référence doit vous permettre à la fois d'éviter les conflits et de les régler.

Les dimanches 20 et 27 juin auront lieu, simultanément, les élections départementales et les élections régionales. Ce rendez vous démocratique devait avoir lieu en mars 2021, il a été reporté à deux reprises pour finalement être confirmé les deux derniers dimanches du mois de juin. A ces dates, les conditions sanitaires seront probablement meilleures, de plus un certain nombre d'entre nous aura été vacciné. Pour assurer votre sécurité, sachez que nous mettrons tout en place. Le vote se fera par une marche en avant avec le respect des distances. Gel et masques seront à votre disposition et une vitre de protection sera installée à l'émargement et à l'urne. Vous pourrez donc venir voter en toute sécurité.

Le 24 mai prochain, cela fera un an que votre équipe municipale est en place. Une année très particulière marquée par l'absence d'échanges de convivialité. Nous espérons que pour le 14 juillet prochain, tout sera à nouveau possible.

A bientôt, Le Maire,
Patrice FOUCHÉ

Décisions du Conseil Municipal : vote du compte administratif

Le compte administratif 2020 en concordance avec le compte de gestion validé par la Trésorerie se présente en dépenses de fonctionnement à hauteur de 942 002.59 € et en recettes pour 1 161 924.92 € soit un excédent de fonctionnement 2020 de 219 922.33 €.

En dépenses d'investissement à hauteur de 201 330.97 € et en recettes pour 673 749.39 € soit un excédent d'investissement 2020 de 472 418.4 €.

Excédent de fonctionnement global cumulé pour 386 379.64 €. L'affectation du résultat de décompte se présente comme suit : couverture d'autofinancement en recettes d'investissement pour 186 379.64 €, excédent reporté 200 000 € en recettes de fonctionnement.

Le compte administratif et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Les décisions du Conseil Municipal (suite)

Budget pour l'année 2021 : pas d'augmentation des taxes communales.

Les taux d'imposition sont donc maintenus comme suit : taxe foncière bâti 37.73 %, (commune 18.85 % plus le département 18.88 %), taxe foncière non bâti 78.17 %. Le budget 2021, pour la section de fonctionnement s'équilibre à 1 382 102 €, ce budget couvre les charges de la commune et dégage une somme de 210 111 € pour la section d'investissement. Les principaux postes de charges sont constitués des charges courantes (eau, électricité, téléphone, fournitures cantine) et diverses fournitures (entretien véhicules, bâtiments....) pour 324 957 €, des charges de personnel pour 552 972 €, des charges de gestion (subventions aux associations, indemnités des élus, cotisations diverses...) pour 122 130 €, charges financières (intérêts des emprunts pour 16

900 €), charges exceptionnelles pour 3 100 €, reversement FNGIR pour 81 932 €.

Il est à noter également une provision pour dépenses imprévues à hauteur de 70 000 €.

Les recettes proviennent des impôts et taxes locales pour 658 917 €, des dotations de l'Etat pour 394 133 €, des produits de service (garderie, cantine...) pour 86 550 €, autres produits de gestion courante pour 9 000 € et diverses recettes dont l'excédent antérieur pour 233 502 €.

La section d'investissement s'équilibre à 699 985 € comprenant le remboursement d'emprunts en capital à hauteur de 91 600 €, les principaux travaux prévus (menuiseries maternelles, huisseries salle des fêtes, mur du cimetière, parcours de santé, aménagements réseaux de voiries, local commerce...) et achats de divers matériels et outillage.

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 mars dernier a voté à l'unanimité la reconduction des subventions aux associations communales.

C'est un geste fort de soutien au monde associatif touché par la Covid-19.

Trois nouvelles associations ont reçu, cette année, une subvention: les Anciens Elèves, Métronome, et les Baladins.

Globalement, c'est une somme de 7470 € qui a été attribuée au monde associatif.

Associations	Montant	Associations	Montant
A C C A	650 €	FRESSINES EN FETE	495 €
A. P. E.	620 €	FRESSINES.NET	545 €
ASS."PETANQUE	250 €	FRESS'SCENE	225 €
ASS. SCOLAIRE	300 €	ENER'GYM	420 €
CUMAV	320 €	LA TRIBU DES TAMALOUS	380 €
ECOLE DE MUSIQUE	620 €	LES FRESSI-NOUS	245 €
ECOLE DU SPORT (APS)	340 €	PING PONG	495 €
FOOT LOISIRS	315 €	PROTECTION CIVILE	120 €
U.S.E.P.	330 €	ANCIENS ELEVES	250 €
METRONOME	300 €	LES BALADINS	250 €

Travaux des commissions :

Commission école et jeunesse

Les inscriptions

Les inscriptions en petite section s'adressent aux enfants nés en 2018. Les admissions à l'école, après inscription en mairie, auront lieu du 28 avril au 12 mai 2021. Les parents doivent d'abord s'adresser à la mairie, munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et de l'attestation de vaccinations à jour. Il leur sera remis un certificat d'inscription nécessaire pour le rendez-vous avec la directrice de l'école, Mme Claudine Surreau.

Rythmes scolaires

Le conseil d'école extraordinaire du 6 octobre 2020 s'est prononcé en faveur des 4 jours. Le conseil municipal du 15 décembre 2020 a voté favorablement au maintien de la semaine de 4,5 jours.

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale nous a fait savoir qu'il maintenait la semaine de 4,5 jours pour l'école de Fressines.

Dispositif « Argent de poche »

La commune de Fressines met en place pour les vacances d'été, le dispositif « Argent de poche ». Le principe est d'accompagner les jeunes (filles

ou garçons) dans une première expérience moyennant une gratification de 15 € pour 3 h 30 de présence avec une pause de 30 min. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 18 ans.

Quelles peuvent être les missions ?

Aide à l'entretien des bâtiments

Aide à l'entretien et l'arrosage des espaces verts

Tri classement d'archives, inventaire....

Pour s'inscrire, le jeune doit retirer une fiche d'inscription en mairie à partir du 1^{er} juin.

Don ordinateurs

Pour mettre en place une nouvelle activité, dans le cadre des Activités PériScolaires, nous sommes à la recherche de 4 ou 5 ordinateurs portables. Ces ordinateurs doivent être munis d'une carte son, d'une carte graphique et avoir comme système d'exploitation Windows XP, Windows 7 ou 10.

Nadine LEDOUX, adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

C.C.A.S.

Pendant cette période de confinement, le CCAS contacte, par téléphone, les personnes âgées seules ou en situation de handicap, afin de prendre de leurs nouvelles, connaître leurs besoins et leur venir en aide. Les personnes désirant être contactées, sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie en précisant leurs coordonnées téléphoniques.

Elections

Les élections régionales et départementales auront lieu le 20 et 27 juin prochain. Des vitres de protections seront installées (urnes et émargements), gel hydro-alcoolique, masques... Possibilité de voter par procuration, effectuez votre demande en ligne par FranceConnect, allez au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité et vous serez informés par courriel dès que la mairie aura validé votre procuration.

Paulette BALOTHE, adjointe en charge du C.C.A.S. et des élections.

Les décisions du Conseil Municipal (suite)

Bibliothèque

La nouvelle bibliothèque de Fressines vient d'ouvrir. Après plusieurs mois de travaux, les nouveaux locaux route de La Crèche permettent désormais d'accueillir les Fressinoises et les Fressinois, de tous âges, dans deux espaces dédiés. Une partie « enfants » permet de découvrir des livres et revues adaptés avec un mobilier renouvelé; une partie « adultes » propose des romans, des livres policiers et quelques revues de consommation et de loisir. Une équipe de cinq Fressinoises bénévoles vous accueille les mercredis de 16 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h. L'inscription à la bibliothèque est entièrement gratuite.

Cyrille POIGNAND, élu responsable de la bibliothèque.

Commission environnement et sécurité

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : nous avons peut-être besoin de vous !

Face aux éventuelles catastrophes majeures (centrale nucléaire de Civaux), accidents routiers graves (poids lourds, transport de matières dangereuses, bus scolaires ou de touristes), dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau, ...), phénomènes climatiques (orage violent, tempête, canicule) et problèmes sanitaires (pandémie, méningite, ...), l'objectif d'un PCS est de s'y préparer préalablement en connaissant les ressources humaines dans la commune et en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques. Compte tenu des faibles risques de la commune, le PCS n'est pas une obligation réglementaire mais **fortement recommandé** par la Préfecture.

Pour actualiser notre PCS qui date de 2015, la commune a recruté, d'avril à juin, un stagiaire, M. Alan PENAUD, étudiant à l'IUT de Niort, en Hygiène, Sécurité et Environnement, qui sera également chargé de mettre à jour le « Document unique », relatif aux risques professionnels de nos agents communaux. Pour réaliser ce nouveau PCS, nous avons besoin de connaître, pour la population de Fressines :

- les personnes exerçant une profession médicale (médecin, infirmier, aide-soignant, ambulancier),
- les militaires, les sapeurs-pompiers volontaires, les bénévoles de la sécurité civile ou autres professionnels de la sécurité,
- les personnes ayant un « brevet de secourisme »,
- les personnes parlant **couramment** une langue étrangère,
- les taxis et personnes propriétaires de véhicules handicapés,
- les détenteurs d'un permis transports en commun et/ou poids lourds valide,
- les propriétaires de véhicule comme moto cross, quad, tracteur, tracteur télescopique,
- les particuliers détenteur de matériels divers comme groupe électrogène, tronçonneuse, perche élagueuse et pompe à eau 5 m³/h,
- les personnes louant des chambres d'hôte.

Si vous faites partie de ces personnes, nous vous serions **très reconnaissants** de remplir, **avant le 1^{er} juin 2021**, la fiche de renseignement « PCS de Fressines » accessible : sur le lien « <http://bit.ly/EnquêtePCS> » (éventuellement via Ci-

tyAll) ou sur le site « Fressines.net » (« Mairie » à « Commission Information & Communication ») ou en version papier à la mairie.

Les informations transmises ne seront accessibles qu'aux autorités publiques (Maire et/ou Préfet). **Nous comptons sur vous !**

Patrick Rousseaux, Adjoint en charge de la sécurité et l'environnement

Voirie et bâtiments

Nous avons travaillé sur quatre actes présentés au conseil municipal du vingt avril 2021 :

1) Le choix de l'architecte pour le commerce de proximité à la Thibauderie et l'extension des ateliers municipaux .

Trois cabinets d'architecture contactés : le commerce + l'extension des ateliers.

Claire ARCHAIMBAUD Melle 34 560 € TTC

+ 9 180 € TTC = 43 740 € TTC

TEMIS Architectes La Crèche 27 000 € TTC

+ 8 640 € TTC = 35 640 € TTC

Frédéric VIGNIER Celles Sur Belle 23 500 € TTC

+ 9 550 € TTC = 33 050 € TTC

La commission a retenu un seul architecte pour l'ensemble de ces deux projets, soit le moins disant Frédéric VIGNIER à la hauteur de 33 050 € TTC.

2) Les dossiers suivis pour les demandes de subventions sont :

- Les quatre menuiseries coulissantes en aluminium pour les classes de maternelle à la hauteur de 18 000 €.
- Le chauffage par le plafond pour la classe N° 3 à la hauteur de 9 800 €.
- Les trois menuiseries en PVC suivant l'existant pour la petite salle et l'office de la salle des fêtes à la hauteur de 7 000 €.

3) Devis divers : l'entreprise BONNEAU pour l'enrobé de la rue des Prés a baissé son devis de 27 554,88 € TTC et est passé à 27 447,70 € TTC suivant le mètre exact .

4) Travaux en cours

- Broyage du stock de pierre pour un montant de 5 800 € TTC entreprise CHAMPAGNE soit 900 m³ d'agrégats prêt à l'emploi pour stabiliser nos chemins.

- Le débarnage de nos routes communales commencera par les voies où les bus scolaires circulent : rue du Haut Moulay , route de Chanteloup , ... Soyez indulgents et patients envers nos agents pour le désagrément occasionné pour la circulation.

- ENGIE va reprendre les travaux de finitions sur nos voiries au début du mois de mai suivant les contraintes de la météo. Les voies concernées sont : Rue de la Mayenne, rue le La Treille, l'enrobé partiel des ateliers municipaux et diverses reprises sur la route de Vaumoreau.

- Présentation de la première esquisse pour la Rue des Maisons Neuves, dans l'attente d'un avant projet. Nous avons modifié le carrefour avec la route de Vaumoreau en installant un stop en direction de Vouillé.

L'équipe municipale vous présentera ces projets quand les plans et les budgets seront plus affinés, en respectant notre environnement paysager et nos contraintes financières.

Christophe DECOU, adjoint en charge de la voirie et des bâtiments.

Les tests COVID 19 sont désormais possibles sur Fressines.

Le cabinet d'infirmières de Fressines, 1 rue de la Thibauderie, nous signale que ses infirmières sont désormais habilitées pour effectuer les tests COVID 19.

Contact :

06 65 60 62 69

Centres de vaccination COVID-19

- CPAM, 1 rue de l'Angélique- NIORT
05.49.77.30.12

- Centre Hospitalier de Niort, 40 av Charles de Gaulles 05.49.78.20.10

- Polyclinique INKERMANN 84 rte d'Aiffres NIORT 06.27.62.04.75

- GH Haut Val de Sèvre et du Mellois, site de St MAIXENT, 13 rue du Panier Fleuri
06.70.59.26.82

- Hall Denfert, 7 rue du Colonel Proust Chaumette ST MAIXENT
05.49.16.99.77

- Site de MELLE
Salle Jacques Prévert - MELLE
05.86.88.00.24

- NIORT - NORON
6 rue Archimède
07.64.39.36.08

A savoir

Tarif cantine des agents

Selon le nouveau barème de l'URSSAF des avantages en nature applicable au 1er janvier 2021, les frais de nourriture, qui ont été fixés à 4,95 € pour un repas. Considérant la règle de participation de l'employé à hauteur de 50 % minimum du montant forfaitaire de la participation salariale. Les membres du conseil municipal décident de facturer au personnel communal déjeunant à la cantine scolaire le tarif minimum autorisé de 2,48 € pour un repas à compter de la prochaine facturation, concernant la 3ème période de l'année scolaire 2020/2021 débutant le 22 février 2021.

Bilan des interventions des sapeurs-pompiers sur Fressines en 2020

Les sapeurs-pompiers sont intervenus 27 fois pour une population de 1703 habitants, soit -15% par rapport à l'année précédente. 95% de ces interventions concernaient des secours d'urgence à la personne. Les 27 victimes se répartissaient de la manière suivante : 2 décès, 1 urgence absolue et 24 urgences relatives. **Le délai moyen d'arrivée des secours était de 17 minutes et 49 secondes.** Le nombre d'interventions le week-end apparaît plus important. **Numéro d'urgence : 18 ou 112.**

Extension du réseau électrique, rue de la Rémondrière

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la demande d'information auprès de la division raccordement GEREDIS des Deux-Sèvres, dans le cadre d'une consultation des réseaux suite au dépôt d'une demande de certificat d'urbanisme pour la parcelle cadastrée AI 114, située 4 impasse de la Rémondrière, pour un projet de rénovation de dépendances en habitation. GEREDIS précise que l'ensemble foncier n'est pas situé au droit du réseau électrique, au sens du code de l'urbanisme.

Le SIEDS, transmet un devis, détaillé comme suit :

Coût total des travaux d'extension (HT) : 3 789,00 €

Participation financière du SIEDS (HT) : 2 273,40 €

Contribution Syndicale de la commune (HT) : 682,02€

La contribution syndicale correspond à 30% de la participation du SIEDS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable au projet, accepte la contribution de 682,02 € HT, et charge Monsieur Le Maire de signer le devis.

La vie associative

FRESSINES EN FETE

Les membres de Fressines en Fête et moi-même, nous vous remercions d'avoir encore une fois participé à notre activité "Opération à emporter" du 7 mars dernier. Nous avons frôlé les 400 réservations de repas. Vos retours ont été, comme à l'habitude, en très grands nombres positifs. Quant à notre randonnée du 2 mai, celle-ci n'aura pas lieu à cette date là. En effet, les mesures gouvernementales, prises en raison de la crise sanitaire, nous conduisent à un confinement jusqu'au 2 mai inclus et donc ne nous permettent pas de réaliser cette activité. Nous espérons vivement pouvoir réaliser nos projets au plus tôt.

2me opération à emporter le dimanche 30 mai 2021.

Nous vous proposons pour 11 euros par personne du jambon à la broche (cuit sur place) sauce à l'ancienne accompagné de pommes de terre à la persillade. La date limite de réservation est fixée au mardi 25 mai 2021 dernier délai. Le retrait de vos commandes se fera sur le parking du garage Fressines Automobiles à partir de 10h30 - les gestes barrières seront appliqués lors du retrait des commandes. Nous pouvons, comme la dernière fois, livrer les habitants de Fressines. Un flyer sera distribué dans votre boîte aux lettres début mai. Contact et réservations au 06.98.48.28.72 (Myriam FOUCHÉ) 06.67.88.63.55 (Guillaume MOREAU Le Petit Fressinois) - Paiement obligatoire à la réservation"

Contact : fressinesenfete@laposte.net - Myriam FOUCHÉ Présidente

LES BALADINS

Quand les Baladins font leur cinéma...

Cette pandémie nous aura définitivement clos les portes de la salle des fêtes. Nous sommes au regret d'annuler notre spectacle sur scène pour 2021... mais nous avons échafaudé pour vous, public frustré, et pour nous, acteurs déshérités, un plan B.

A la Molière de ses débuts, nous allons jouer notre spectacle à huis clos dans une grange pour théâtre et.... nous allons nous filmer. Quatre acteurs, tous dans un rayon de moins de 10 km de chez eux, une caméra sur trépied, hors couvre-feu, nous sommes dans les « clous » question réglementations sanitaires que nous tenons à respecter. Silence on tourne ! Le résultat sera mis en ligne sur notre site web et sur réseaux sociaux non encore choisis.

Théâtralement vôtre, ou cinématographiquement vôtre, La troupe. <http://baladinsfressines.e-monsite.com>

ASSOCIATION PETANQUE LOISIRS

La section pétanque organisera un concours :

- le vendredi 7 mai 2021 à 20h30 en doublette formée

- le vendredi 4 juin 2021 à 20h30 en doublette à la mûlée

- le vendredi 2 juillet 2021 à 20h30 en doublette formée

Toutes ces dates sont bien sûr sous réserve de couvre-feu ou confinement et selon les conditions sanitaires imposées.

Merci et à bientôt sur le terrain.

Christophe BROSSEAU

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE FRESSINES

Lors de l'assemblée générale fin Janvier, l'Association a accueilli avec plaisir 3 nouveaux membres : Liliane BILLEAUD née Pinaud, Joël FAZILLEAU, Claudette MADIER née Suire.

Composition du bureau inchangée : Hélène BARBOTEAU née Bailly : Présidente 05/49/05/97/49

Annick JAMONNEAU née Marché : Secrétaire 05/49/25/10/16

Danielle MADIER née Beaudou : Trésorière 05/49/26/00/85

Nous nous sommes réunis à nouveau le 26 mars pour décider de maintenir ou non les retrouvailles prévues le samedi 29 mai 2021. La pandémie persistant, les mesures restrictives sont toujours d'actualité et les perspectives de réouverture de la salle des fêtes pour un banquet semblent bien incertaines pour le mois de Mai.

Par conséquent, nous avons décidé, avec regret, de **reporter une nouvelle fois nos retrouvailles.**

Nous donnons donc rendez-vous le samedi 2 octobre 2021 à tous les anciens élèves de l'école de Fressines pour un bon repas et une journée récréative sur le thème des chansons et danses de notre jeunesse ! Seule condition : **avoir au moins 60 ans en 2021.**

Nous sommes sûrs que nos fidèles invités répondront présents tout comme les nouveaux arrivants car nous sommes tous désireux de nous retrouver et de nous distraire après la sombre période que nous connaissons depuis un an.

En attendant le plaisir de se revoir au mois d'octobre, **restons prudents et prenons soin de nous et des autres pour en finir avec ce satané virus !**